

Surveillance chikungunya / dengue / Zika

Date de publication : 3 juillet 2025

OCCITANIE

Faits marquants

Du 1er mai au 30 novembre de chaque année, Santé publique France coordonne, en lien avec les ARS concernées, la **surveillance renforcée saisonnière du chikungunya, de la dengue et du Zika en France hexagonale**.

En Occitanie, du 1er mai au 1^{er} juillet 2025, 51 cas importés de dengue et 77 cas importés de chikungunya ont été identifiés. **Un premier cas autochtone de chikungunya** avait été identifié **dans l'Hérault** ([voir Bulletin](#)). Un **deuxième cas autochtone de chikungunya en Occitanie a été identifié dans le Gard** (voir Tableau 1 et encadré).

Afin de limiter le risque de transmission autochtone, 152 prospections entomologiques et 81 traitements de lutte anti-vectorielle ont été réalisés dans l'entourage des cas.

Au niveau national, du 1er mai au 1^{er} juillet 2025, ont été identifiés :

- 496 cas importés de dengue, dont 53% revenaient de Guadeloupe ou Martinique
- 712 cas importés de chikungunya, dont 83% revenaient de La Réunion
- 1 cas importé de Zika.

Pour en savoir plus : [Données de surveillance renforcée en France hexagonale](#)

Episodes de transmission autochtone de chikungunya

En Occitanie, deux cas autochtones de chikungunya ont été identifiés :

- Un cas autochtone a été identifié sur la commune de **Bernis dans le Gard**. La personne avait présenté des signes évocateurs de chikungunya le 11 juin. Suite à la recherche active de cas dans le voisinage, le cas importé probablement à l'origine de la transmission a été identifié. La personne était rentrée de la Réunion et avait présenté des signes début juin. Aucun autre cas autochtone n'a été confirmé suite à l'enquête porte à porte.

- Un 1^{er} cas autochtone de chikungunya avait été identifié sur la commune de **Prades-le-Lez dans l'Hérault**. Il avait présenté des signes cliniques le 27 mai. La recherche active de cas n'a pas permis d'identifier d'autre cas autochtone dans l'entourage, ni le cas importé à l'origine de la transmission. En l'absence de nouveau cas pendant 45 jours, l'épisode sera clôturé la semaine prochaine.

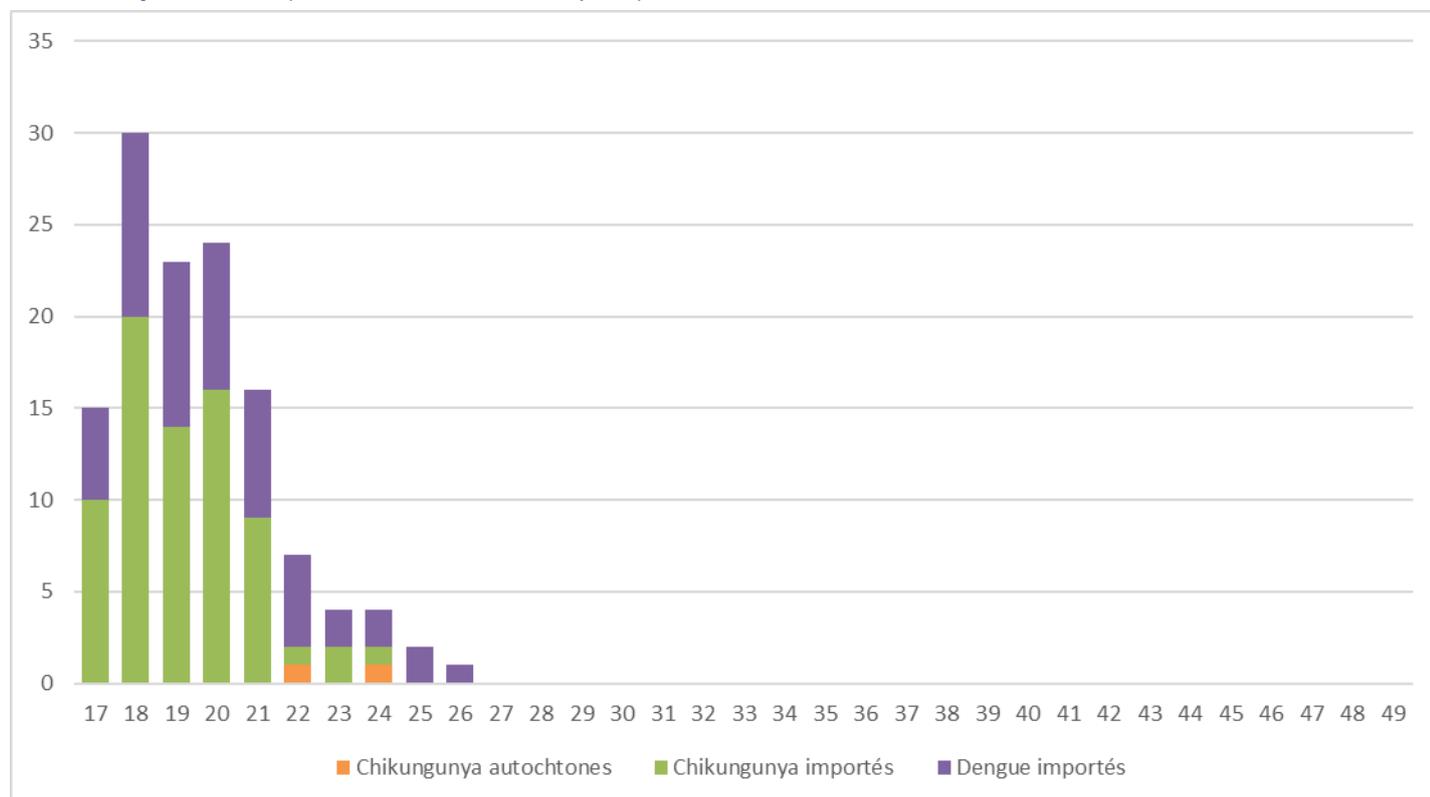
En plus de ces deux épisodes de transmission autochtone de chikungunya en Occitanie, **cinq autres épisodes ont été identifiés dans le Var, les Bouches-du-Rhône, la Corse du Sud, la Drôme et pour la toute première fois, en région Grand-Est dans le Bas-Rhin**.

Pour en savoir plus : [Données de surveillance renforcée en France hexagonale](#)

Tableau 1. Cas de chikungunya, dengue et Zika identifiés en Occitanie et actions de lutte anti-vectorielle (LAV) réalisées du 1^{er} mai au 1^{er} juillet 2025

Département	Données Voozarbo ^(*)						Données SI-LAV ^(*)	
	Cas importés			Cas autochtones			Nb de prospections effectuées	Nb de traitements adulticides
Dengue	Chikungunya	Zika	Dengue	Chikungunya	Zika			
9 Ariège	0	0	0	0	0	0	0	
11 Aude	0	3	0	0	0	0	3	
12 Aveyron	0	0	0	0	0	0	0	
30 Gard	2	8	0	0	1	0	17	
31 Haute-Garonne	20	25	0	0	0	0	48	
32 Gers	0	1	0	0	0	0	1	
34 Hérault	16	28	0	0	1	0	48	
46 Lot	0	4	0	0	0	0	6	
48 Lozère	0	0	0	0	0	0	0	
65 Hautes-Pyrénées	0	2	0	0	0	0	1	
66 Pyrénées-Orientales	3	4	0	0	0	0	11	
81 Tarn	4	1	0	0	0	0	8	
82 Tarn-et-Garonne	6	1	0	0	0	0	9	
Total Occitanie	51	77	0	0	2	0	152	
							81	

^(*) Les données Voozarbo (en bleu) représentent le nombre de cas signalés par département. En revanche, les données SI-LAV (en vert) représentent le nombre de prospections et de traitements LAV réalisés autour de ces cas, par département (un cas peut avoir entraîné plusieurs prospections ou traitements dans différents départements).

Figure 1. Cas de chikungunya et dengue identifiés en Occitanie, par semaine de début des signes, du 1^{er} mai au 1^{er} juillet 2025 (dernière semaine incomplète)

Source : Voozarbo, Santé publique France

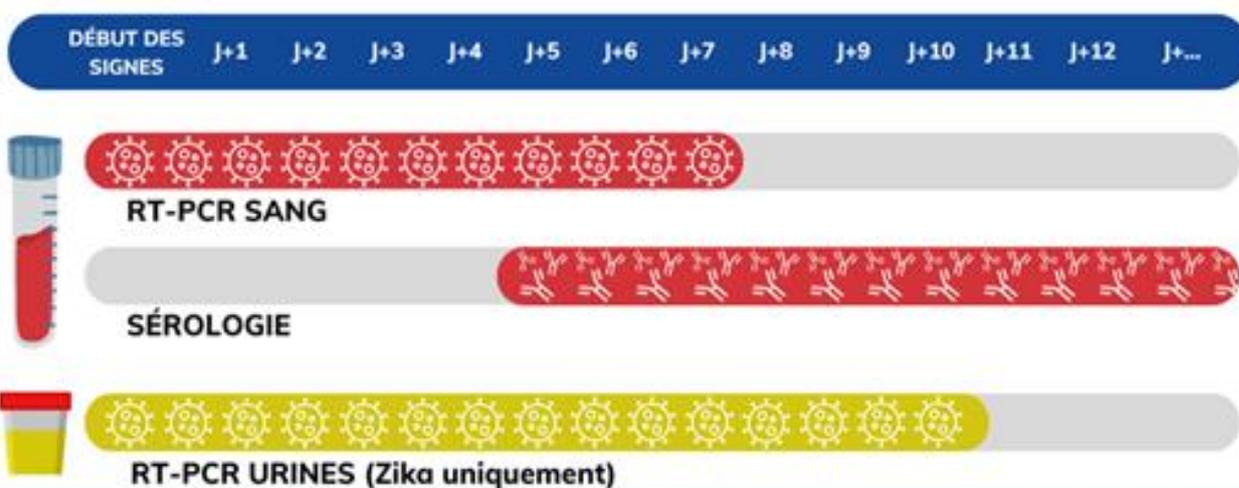
Dispositif de surveillance renforcée en France hexagonale

Le chikungunya, la dengue et le Zika sont des maladies transmises par le « moustique tigre », présent sur le territoire hexagonal et actif **entre les mois de mai et de novembre**. Au cours de cette période, des interventions de démoustication sont réalisées autour des lieux fréquentés par les cas pour limiter le risque de transmission autochtone. Elles vont permettre de tuer les moustiques avant qu'ils ne se contaminent en piquant une personne infectée, ou qu'ils n'infectent d'autres personnes.

Professionnels de santé, pensez au diagnostic et au signalement précoce des cas à l'ARS !



Dengue, chikungunya et Zika Prescriptions biologiques



PLATEFORME REGIONALE DE RECEPTION DES SIGNAUX



Tél : 0800 301 301
Fax : 05 34 30 25 86
Mél : ars-oc-alerte@ars.sante.fr

**ARS Occitanie -
CVAGS**
Site de Toulouse
10 chemin du Raisin
31050 Toulouse Cedex 9



Pour en savoir plus :

Chikungunya, dengue et Zika, professionnels de santé [Repères pour votre pratique](#)

[Dossier thématique sur le site de l'ARS Occitanie](#)

[Bilan de la surveillance de la dengue, du chikungunya et du Zika en France hexagonale en 2024](#)

[Données de surveillance renforcée en France métropolitaine, saison 2025](#)

Partenaires de la surveillance

- ARS Occitanie
- CNR arbovirus (IRBA-Marseille)
- Laboratoire Biomnis
- Laboratoire Cerba
- Laboratoire de virologie du CHU de Toulouse
- Laboratoire de virologie du CHU de Montpellier
- Laboratoire de virologie du CHU de Nîmes
- Opérateurs de démoustication (OPD)
- Cliniciens et LBM

Rédacteur en chef

Damien Mouly, délégué régional de Santé publique France Occitanie

Équipe chargée de la surveillance

Amandine Cochet

Anne Guinard

Marine Haultcoeur

Olivier Catelinois

Cécile Durand

Stéphanie Rivière

Pour nous citer : Bulletin. Surveillance du chikungunya, de la dengue et du Zika en Occitanie. 3 juillet 2025. Saint-Maurice : Santé publique France, 4 p., 2025. Directrice de publication : Caroline Semaille

Dépôt légal : 3 juillet 2025

Contact : occitanie@santepubliquefrance.fr / 05 34 30 26 35